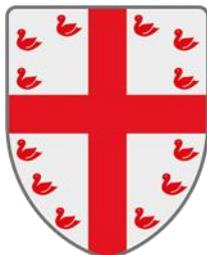

Commune de BIERNE



ACCUEILS EXTRA/PÉRISCOLAIRES RESTAURANT SCOLAIRE

Modalités d'inscription **RENTÉE 2022**

du 23 au 25 août 2022



Accueil des familles
au bureau du service enfance-animation
2 rue de l'école 59380 Bierne
de 9h à 15h



Afin de finaliser l'inscription de votre enfant, nous attirons votre attention sur l'importance des indications données dans ce document. Seul les dossiers dûment complétés et signés seront acceptés. Celui-ci est à retourner auprès de la direction du service enfance-animation, par mail enfance.animation@bierne.fr ou à déposer au bureau du service enfance-animation :

du 23 au 25 août 2022 de 9h à 15h

Ce dossier d'inscription est valable toute l'année scolaire, ainsi que pour les vacances.

Nouveauté : une programmation des activités animées le mercredi au périscolaire sera disponible à la rentrée.

CONSTITUTION DU DOSSIER :

- Fiche sanitaire de liaison accompagnée de la photocopie des pages « vaccinations » du carnet de santé
- Fiche de renseignements
- Attestation assurance responsabilité civile
- Talon réponse du règlement intérieur